

FORMATION EMPLOYÉS DE LA RAMPE



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation Employés de la rampe (3 jours + 14 h de coaching = 35 heures)

Clientèle visée : Tout nouvel employé de la rampe (lineman)

Dates : du 31 mai au 2 juin inclusivement, de 8 h à 16 h suivi d'un coaching en entreprises de 14 h (à planifier avec le formateur)

Lieu : à déterminer

Prix (incluant les dîners) : 904,57 \$ + taxes applicables (TPS : 45,23 \$ + TVQ : 90,23 \$) = Total : 1 040,03 \$

Consulter le [plan de formation](#)

Remboursement admissible après avoir suivi la formation :**

Exemple et formulaire autorisé : http://camaq.org/_fichiers/559_588.xls

Date limite des inscriptions : 10 avril 2017

INSCRIPTION

Organisation _____
Vocation (ex. privé, public) _____ NEQ (si applicable) _____
Nom du répondant _____ Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____ Courriel _____

Participant(s)

Nom du participant	Titre du poste occupé	Courriel	Inscription
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
SOUS-TOTAL			
TPS			
TVQ			
TOTAL À PAYER *			

**Prière d'enregistrer le formulaire et le retourner en pièce jointe
par courriel à inscription@camaq.org avant le 10 avril 2017.**

En retournant ce formulaire dûment complété, vous consentez aux modalités et conditions décrites en page 2.

*** Veuillez émettre votre paiement au nom de :**

CAMAQ
5300, rue Chauveau
Montréal (Québec) H1N 3V7

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Hélène Beaugrand Champagne
Chargée de projets
au 514 596-3311, poste 2386
ou à hbc@camaq.org.

MODALITÉS ET CONDITIONS

** REMBOURSEMENT ADMISSIBLE

- Salaire (jusqu'à concurrence de 20 \$ de l'heure incluant les avantages sociaux) avec le justificatif de présence.

Pour connaître votre coût réel,
simulez vos remboursements admissibles
via le formulaire au http://camaq.org/_fichiers/559_588.xls.

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE SUBSTITUTION

Toute annulation d'inscription ou de substitution doit être confirmée par courriel à inscription@camaq.org.

Les frais d'annulation suivants seront exigés ou retenus :

- 11 jours ouvrables avant le début de la formation : aucune pénalité ne s'applique.
- Entre 10 et 4 jours ouvrables avant la formation : 50 % du coût de la formation s'applique.
- 3 jours ouvrables et moins avant la formation : aucun remboursement.
- Absence lors de la journée de formation : aucun remboursement. Vous devez acquitter les frais d'inscription.
- Substitution d'un participant : Vous devez nous aviser deux (2) jours ouvrables avant la prestation de la formation par courriel à inscription@camaq.org.

La formation peut être reportée en raison de mauvaises conditions météorologiques, d'un empêchement majeur de la part du formateur ou d'une situation majeure.

Notez que nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter la formation, avec remboursement, si le minimum d'inscriptions requis n'est pas atteint.